

PASSEPORT POUR LE MANAGEMENT DE TRANSITION



LES PARTENAIRES DE LA FORMATION



MODULE 1

LA FORMATION AU « PASSEPORT »

- SE PREPARER AU METIER DE MANAGER DE TRANSITION
- AVOIR UNE ATTESTATION RECONNUE PAR LES DEUX ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES DU MANAGEMENT DE TRANSITION EN FRANCE : LE SNMT ET LA FNMT.

www.ifmt.fr

L'IFMT

L'Institut de Formation au Management de Transition (IFMT), en partenariat avec le Syndicat National du Management de Transition (SNMT) et la Fédération Nationale du Management de Transition (FNMT), a développé un cursus de formation afin de faciliter l'accès à ce métier, renforcer les compétences et le savoir-être des managers de transition, les accompagner dans leur professionnalisation, les faire reconnaître auprès des acteurs du marché et leur permettre d'échanger sur leurs meilleures pratiques. Il bénéficie du soutien actif de l'Association des Anciens Elèves du Certificat au Management de Transition (AE-CMT).

A qui s'adresse cette formation ?

N° du Module	2 publics	2 offres de formation adaptées	2 attestations
1	Les managers souhaitant devenir manager de transition	« Comment devenir Manager de transition ? » Durée : 2 jours	« Passeport » pour le Management de Transition
2	Les managers ayant déjà réalisé au moins deux missions de management de transition en tant que salarié ou manager de transition indépendant	« Comment se professionnaliser ? » Durée : 12 jours	« Certificat » de Management de Transition Accès au réseau et à l'intranet des anciens élèves de l'AE-CMT

Approche pédagogique :

L'approche pédagogique de la formation se veut pragmatique, progressive et appliquée. Elle comprend des parties théoriques, pratiques, testimoniales et d'échanges en groupe de travail. L'équipe pédagogique est composée de managers de transition expérimentés ainsi que de spécialistes de la formation continue en grandes écoles ou universités. Les promotions n'excèdent pas 14 participants.

Objectifs de la formation Module 1 :

L'objectif de ce module est de donner aux futurs managers de transition, des éléments leur permettant de comprendre les mécanismes du marché, des outils et des méthodes pour se vendre ainsi que les avantages et les contraintes du métier, pour ainsi prendre une décision objective.

Ses principaux bénéfices sont de :

- Être capable de définir son offre de service de façon appropriée
- Comprendre le cadre juridique pour choisir la solution adaptée à sa situation
- Apprécier la réalité du métier au travers de témoignages
- Pouvoir prendre une décision en connaissance de cause

Programme de la formation Module 1 :

- Découvrir les fondamentaux du management de transition
 - o Le marché, ses acteurs, les cabinets, etc.
 - o Les typologies de demande client
 - o La place et l'évolution du marché français, européen.
 - o L'organisation du métier et sa représentativité
- Comment construire son offre et savoir la vendre ?
 - o Les prérequis
 - o Définir son offre (contenu, positionnement, proposition de valeur et prix)
 - o Savoir se vendre et vendre les bénéfices du management de transition
 - o La présentation et les outils adaptés
 - o Réussir sa prospection
- Comment exercer ?
 - o Comprendre le contexte juridique, avantages, risques.
 - o Comment choisir son statut, portage versus structure propre
 - o Comment facturer sa prestation ?
- Comment éviter les pièges du métier ?
 - o Le Management de transition et les nouvelles formes de management
 - o Le rythme : Mission / Intermission
 - o Comment monter en compétence ?

Conditions de délivrance du Passeport pour le de Management de Transition :

La délivrance du « Passeport » pour le Management de Transition n'est pas subordonnée à un examen. Pour l'obtenir, deux conditions sont néanmoins requises : présence obligatoire sur les deux journées de formation, ainsi que la participation aux contrôles des acquis organisés pendant la formation par chaque intervenant.

Conditions d'accès à la formation Module 1 :

Avoir répondu au questionnaire en ligne « Avez-vous le profil d'un manager de transition ? » et fait parvenir à l'IFMT un formulaire d'inscription accompagné de l'acompte requis.



Tarifs et lieu de la formation :

Le prix est de 600 euros nets de taxe*. La formation aura lieu dans Paris 8^{ème}.

Calendrier des prochaines sessions sur le site web de l'institut :
<http://ifmt.fr/inscription/>

Contact :

Email : contact@ifmt.fr

Tél : 07 62 62 67 19

N° SIRET : 824 972 269 00016 * Activité non assujettie à la TVA - Art. 261-4-4° du CGI
Organisme de formation enregistré sous le N° 11922157892 auprès du Préfet de Région
d'Ile de France ; cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.